

## **Séance du Conseil communal du 8 juin 2020**

### **Postulat adressé à la Municipalité de Lutry concernant la plage de Lutry**

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Municipaux, chers collègues,

Lutry a la chance de posséder une plage qui a de nombreux et indéniables atouts. L'importante fréquentation de ce site, est là, si besoin, pour nous le rappeler, et qui pourrait encore augmenter cet été suite à la proportion de résidents suisses planifiant leurs vacances en Suisse suite au COVID\_19.

Depuis quelques années, la plage de Curtinaux est un sujet qui revient régulièrement auprès de la Municipalité et du Conseil communal et force est de constater que malgré quelques améliorations, les utilisateurs souhaitent que la Municipalité puisse poursuivre la réflexion afin que cet endroit demeure et reste un des lieux appréciés et accessibles aux utilisateurs, mais surtout aux habitants de Lutry.

De ce fait, je demande à la Municipalité d'étudier les mesures suivantes :

- Augmenter les places de parc « vélos »
- Supprimer le littering
- Interdire l'utilisation des paddels et kayaks dans la zone « baignade » ainsi que la dépose sur le gazon
- Interdire l'aménagement des tables, chaises et bonbonne de gaz amenés par certains utilisateurs non-Lutryens pour venir pic-niquer
- Diminuer les nuisances liées aux grillades
- Améliorer la sécurité et le confort des utilisateurs lors des fortes affluences

Par ailleurs, et afin de compléter l'offre d'information et de prévention, la Municipalité pourrait étudier la mise en place « de grands-frères » afin de veiller sur la plage, comme cela se fait déjà dans d'autres villes en Suisse.

Je remercie d'avance la Municipalité pour sa diligence.

Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous prie de réserver un bon accueil à ce postulat et vous propose de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Patrick Aeby, le 7 juin 2020